

# Le gibier d'eau dans la Bassée

## Les milieux :

La Bassée possède de grands atouts et un potentiel de milieux important pour les espèces migratrices fréquentant les zones humides (anatidés, limicoles, etc.). Elle se trouve en effet à la croisée de plusieurs couloirs de migration venant de l'Est (lacs de Champagne-Ardenne, Rhin, etc.) et du Nord de la France (zone maritime).

Les étangs et cours d'eau sont des sites majeurs qualifiés de zone écologique d'intérêt national voir européen pour l'accueil en hivernage, mais également pour les sites de reproduction de certaines espèces.

D'autres gibiers migrateurs fréquentent le territoire tel que le vanneau huppé, le pluvier doré, et d'autres limicoles qui utilisent des zones humides mais aussi des prairies pâturées ainsi que des zones hydromorphes en plaine.

Depuis les trente dernières années, les milieux ont beaucoup évolué. Le canal à grand gabarit a mis fin aux inondations naturelles en val de Seine et a ainsi modifié profondément l'écosystème de la Bassée. La création continue des gravières a amplifié le phénomène, et même si ces nouvelles zones ont permis l'accueil et la reproduction de nouvelles espèces, la biodiversité a du mal à y trouver son compte.

## Les types de chasse pratiquées :

Quatre types de chasse se pratiquent dans la Bassée : à la botte (pratiquée tous les jours), à la passée (pratiquée deux à trois jours en moyenne par semaine), à la hutte, et sur le Domaine Public Fluvial (présente dans la Bassée amont, peu dans la Bassée aval).

La chasse de nuit a été légalisée comme « activité traditionnelle » dans le département de Seine et Marne, localisée entre Villiers sur Seine et Marolles sur Seine, représente 65% des Installations fixes du département.

Philippe GAVELLE  
*Président de l'ACDGE 77*